

Mettre à jour et augmenter les visites sur mon site internet



Objectifs

- Maîtriser les techniques de référencement pour augmenter la visibilité d'un site Internet



Méthodes et moyens

Pédagogie :

- Exposés théoriques
- Mise en pratique à partir du besoin de chaque apprenant

Evaluation :

- Présentation orale de la version finale du site internet

Espace formation :

- Salle informatique équipée de postes informatiques

Important : les frais d'hébergement du site sont à charge du stagiaire



Formateur

Formateur expert numérique

Tarif

350 €

Nets de taxes (exonéré de TVA). Possibilité de prise en charge totale ou partielle sous conditions*.



Durée

2 jours / 14 heures



Prérequis

Avoir un site internet créé avec WordPress



Effectifs

Minimum : 6

Maximum : 12



Publics

Chef d'entreprise, conjoint-collaborateurs et salariés



Attestation de stage au terme de la formation

Les dates

Site	Contact Conseillère Formation	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre
Metz 5 boulevard de la Défense	SOUR Valérie vsour@cma-moselle.fr 03 87 39 31 43	10 JUIN - 17 juin 2026 (9-17h)	05 et 12 Octobre 2026 (9h-17h)
Thionville 10 allée de la Terrasse	BUZON Claire cbuzon@cma-moselle.fr 03 82 59 45 89	-	Date à définir
Forbach 1 Rue Camille Weiss	WENGELER Isabelle iwengeler@cma-moselle.fr 03 87 87 04 80	-	Date à définir
Sarrebouurg Z.A les Terrasses de la Sarre	CHRIST-PARRET Anne-Marie achrist@cma-moselle.fr 03 87 03 23 43	-	Lundis 23 et 30 nov. 2026 (9h - 17h)

* Contactez votre conseillère formation pour plus d'information sur les possibilités de prise en charge.



Programme

JOUR 1

Les principes à connaître

- Le wording du web
- L'environnement du site
- Moteur de recherche et internautes
- Le résultat attendu

JOUR 2

Optimisation de son contenu (SEO)

- Savoir se positionner face au comportement des internautes
- Travailler les axes d'optimisation de votre site



Inscriptions

- Réception du bulletin d'inscription au plus tard **quatre** semaines avant le démarrage de la formation.



Accessibilité

- Nous consulter concernant les conditions d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.